



Les Amis de la
Maison Jacques Copeau

Bulletin d'adhésion 2022

Prénom.....Nom.....
Mail.....
Adresse.....
.....

- Je verse ma **cotisation annuelle** 20 €
- Je verse ma **cotisation annuelle** 10 €
(Étudiants, intermittents et demandeurs d'emploi)
- Membre bienfaiteur (à partir de 100€) €
- Total :** €

Vos dons et cotisations à la Maison Jacques Copeau peuvent donner lieu à une réduction de votre impôt sur le revenu. Voir détail dans l'Appel joint. (Art. 200 et 238 bis du C.G.I.)

Règlement à l'ordre de « Maison Jacques Copeau » par chèque joint.

Règlement par virement : voir RIB ci-dessous

Titulaire du compte : Maison Jacques Copeau, 4 rue Jacques Copeau, 21420 Pernand-Vergelesses

Domiciliation : CREDIT COOP DIJON

Code banque : 42559 | code guichet 00015 | numéro de compte 41020028061 | clé Rib 02

Numéro de compte bancaire international (iban) FR76 4255 9000 1541 0200 2806 102

code BIC CCOPFRPPXXX

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Merci de nous retourner ce bulletin à :

Maison Jacques Copeau

4 rue Jacques Copeau - 21420 Pernand-Vergelesses.

La Maison Jacques Copeau bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Bourgogne-Franche-Comté) et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du département de la Côte-d'Or et de la commune de Pernand-Vergelesses.



4 rue Jacques Copeau 21420 Pernand-Vergelesses
www.maisonjacquescopeau.com / www.facebook.com/maisonjacquescopeau/
Association loi 1901 créée le 22 juin 2009 - Siret : 514 805 894 00011